

La C. G. T. devant la crise de chômage

Quoique la crise de chômage ne soit pas aussi grave dans notre région que dans d'autres...

Une annonce de cette crise, la C. G. T. n'est pas restée inactives. Elle a accompagné le groupe de délégués...

Le chômage n'a cessé d'être un problème pour la C. G. T. et elle a toujours travaillé à sa solution...

Les ouvriers comprendront-ils enfin, qu'en temps normal la loi de huit heures doit être appliquée sans aucune heure supplémentaire...

Malgré que tous les faits démontrent l'augmentation patronale en faveur d'une prolongation de la journée de travail, sans prétexte de donner plus d'essor à l'industrie nationale...

Les remèdes immédiats préconisés par la C. G. T. ne sont, certes, qu'un remède temporaire...

Partisans de nouvelles méthodes de production, nous sommes convaincus de démontrer à Dunkerque — encore faut-il que la classe ouvrière organisée soit appelée à leur étude et à contrôler leur application...

Malgré la capacité de consommation et l'élargissement du monde du travail, nous ne pouvons pas nous empêcher de constater que la classe ouvrière organisée soit appelée à leur étude et à contrôler leur application...

Les coffres-forts à secret de la Banque Générale du Nord vous mettent à l'abri de tous les risques. Caves blindées.

LA PASSION DE LA PHILATÉLIE A PROVOQUÉ LA MORT DE CINQ PERSONNES. Ces derniers jours, le roi Fouad inaugurerait la ville de Port-Fouad située en face de Port-Saïd...

Le lock-out n'est pas un cas de force majeure

Nous avons, en résumé, rendu compte du procès qui mettait aux prises le Comité de défense de la C. G. T. et le Comité de défense de la C. G. T. n'est pas un cas de force majeure...

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le texte de l'arrêt du 23 décembre 1926. ARRÊT DU 23 DÉCEMBRE 1926. L'Entrebaq contre Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord, démission Chambre d'arbitrage de la Cour de Douai.

La Cour d'Artois qui Lentrebaq a interjeté appel d'un jugement du Tribunal de Commerce de Dunkerque, du 2 août 1926, qui l'a déboulé d'une demande en dommages-intérêts contre les bateaux de la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord...

Attendu que le lock-out et la grève ouvrière ne sont pas nécessairement, et par eux-mêmes, des cas de force majeure; qu'il y a lieu de rechercher les circonstances dans lesquelles les faits se sont produits et d'apprécier pour chaque espèce...

Si les faits invoqués sont indépendants de la volonté de la partie qui s'en prévaut, s'ils ont éclaté soudainement, s'ils n'ont pu être prévus, évités, conjurés ou arrêtés par elle...

En fait: Attendu que Lentrebaq, marinier-pêcheur de la pêche « Escadre », a été affecté par la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord, à la pêche de la morue, au large de Beuvry, afin d'y prendre un chargement de 233 tonnes de charbon qui devait transporter à Dunkerque-Bassin...

Attendu que, quels que soient les intérêts légitimes des patrons et des ouvriers de Dunkerque, pour la défense de leur cause vis-à-vis des ouvriers et s'ils leur était permis, à l'égard de ceux-ci, de décréter le lock-out, ils n'en avaient pas moins le devoir de respecter les engagements spéciaux pour exécuter les engagements par eux pris antérieurement audit lock-out...

Qu'il était notamment possible, pour la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord, de prendre des mesures spéciales pour opérer le déchargement du bateau Lentrebaq et son arrivée à Dunkerque, qu'ils avaient expédié à leur adresse depuis le 1er juin 1926...

Que ces mesures spéciales devaient consister soit en la recherche d'ouvriers moins exigeants et plus travailleurs, ainsi que le fait a été constaté comme possible et existant au Port de Dunkerque, tant pour eux-mêmes que pour d'autres employeurs, soit en dérogant la péniche vers un autre port de débarquement pour l'y faire décharger...

Attendu que de ce qui précède, il résulte que la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord n'est pas tenue de respecter l'impossibilité absolue d'exécuter son engagement envers Lentrebaq pour le déchargement de sa péniche dans les délais normaux en pareille matière et que c'est à tort que les premiers juges ont trouvé dans la situation qui leur était soumise, un cas de force majeure qui dégagerait la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord de ses engagements...

Le chômage à Tourcoing. Dans le textile, sur les 100 établissements qui ont fermé leurs portes, dans les 90 autres, il y a chômage partiel. Ces 100 établissements occupent ensemble 25.000 ouvriers, 7.500 sont réduits au chômage.

Le mouvement des tramways de Lille

Nous avons annoncé dans le Réveil du Nord du 29 courant l'augmentation des tarifs de transports sur nos tramways électriques de Lille par le Syndicat des Tramways de Lille...

Pourquoi la Compagnie augmente-t-elle ses tarifs du 1er janvier 1927? D'après le cahier des charges, la Compagnie est autorisée — sans pour cela devoir, au préalable, prévenir les Pouvoirs Publics — à augmenter ou diminuer ses tarifs parallèlement à l'index économique électrique publié périodiquement par le ministère des Travaux Publics.

Dans le cas qui nous occupe, l'index électrique en question, en hausse sur le précédent, a permis à la Compagnie des Tramways de réajuster les tarifs. Le coût du combustible, de l'énergie électrique, des matériaux, ont augmenté depuis plusieurs mois; l'index électrique publié à l'Office de Lille, le 23 juillet 1926, par M. et Mme, administrateur délégué de la Compagnie; Leconte, secrétaire général.

Dans le Bâtiment, le chômage est minime, on compte 28 chômeurs sur 37 entreprises qui sont occupées en temps normal 780 ouvriers. Dans la Métallurgie, il y a 68 ouvriers qui chôment sur les 345 employés dans les 9 maisons de notre ville.

AFFRANCHISSEZ Vos Cartes de Visite. Sans aucun mot de correspondance... Avec formule de politesse de 5 mots au plus... Dans les autres cas... POUR L'ÉTRANGER. Cartes de visite et cartes dites de Noël et du Nouvel An, comportant une formule manuscrite de politesse en cinq mots au maximum: 90 centimes.

La nouvelle loi sur les loyers en Belgique. Depuis la guerre, il existe en Belgique, comme en France, une législation spéciale en matière de loyers. La loi initiale, votée en 1919, sous l'empire des nécessités nées de la guerre, a été prorogée et amendée en maintes occasions.

L'ÉCONOMIE DE LA LOI. Voici l'économie de la loi nouvelle qui organise le retour au droit commun et à la liberté des conventions en matière de loyers. Tous les loyers en vigueur au 1er janvier 1927, par an, le 1er août 1914 pour les immeubles de 2.000 francs pour les appartements, dans les communes de plus de 100.000 habitants, s'échappent à la loi et bénéficient des dispositions de droit commun.

TROIS CATEGORIES D'IMMEUBLES. Les immeubles dont les baux sont prorogés d'office sont divisés en trois catégories. La 1re catégorie comprend ceux qui dépassaient 2.400 fr. de valeur locative en 1914 et les appartements dont le loyer était de 1.500 fr. dans les villes de plus de 100.000 habitants. Pour cette catégorie la prorogation est accordée pour un an, jusqu'au cours de l'année 1927-1928. Les majorations pour les immeubles de cette catégorie est de 25 %.

ROUBAIX

Comment on y forme des élèves-courtières. Beaucoup de personnes habitant Roubaix ou les environs ignorent encore la diversité de l'Enseignement qui est donné dans l'établissement modèle de la place Notre-Dame, à Roubaix. Une action commerciale forme des sténo-dactylographes, secrétaires, comptables et caissières. Une section industrielle prépare des modistes, des couturières, des modistes, brodeuses et lingères. Toutes les élèves, grâce à l'enseignement ménager et à la puériculture, ont initiées à leur future tâche de maitresse de maison et de mère de famille.

LES DERNIÈRES TENTATIVES DE CONCILIATION DE CE JOUR. Les assemblées générales se succèdent; l'Administration municipale s'est préoccupée hier de la question; l'Administration des Ponts-et-Chaussées, des travaux en cours, a 15 heures, employeurs et employés; le Conseil syndical, élargi, se réunira à son tour et à une heure, samedi matin, l'assemblée générale extraordinaire, décidera de son côté.

La situation est donc, à nouveau, extrêmement tendue et la journée de vendredi précéder peut-être la grève des tramways de Lille du 1er janvier. La population ouvrière lilloise met néanmoins tous ses espoirs en M. Grimprel qui saura, nous l'espérons, de tout cœur, intervenir efficacement dans cette affaire et éviter les ennuis qu'on a trop connus il y a quelques mois à peine par suite de l'absence de tramways à Lille.

LE FERMIER ALLAIT UN PEU FORT. Cultivateur à Hautmont, René Desuelle écrit son lait dans le journal agricole, ce qui, cela lui vaut d'être condamné à un mois de prison avec sursis et 2.500 fr. d'amende par le tribunal d'Avènes.

UN POCHARD PEU COMMODE. Etant tiré le polonais Kusowski, chercha querelle au garde d'une usine à la Croix d'Anzin et le frappa si brutalement que la victime s'en trouva assez mal point.

UNE AFFAIRE DE DOMMAGES DE GUERRE A CAMBRAI. M. Léon Deligne, fleuriste à Arras, a hérité de M. Cyrille Basselet, receveur du bureau de bienfaisance de Cambrai, décédé après avoir établi et déposé un dossier de dommages de guerre comportant certaines exagérations.

ACCIDENT D'AUTO A ETRICUNST. Un conducteur d'auto, M. Robert Guislain, a blessé M. Pilette, marchand de porcs à Etricunst, qui fut projeté sur la route de Paris à Maubeuge.

CHAPEAUX ABBAYE 2, rue Esquermoise. UN ENFANT ÉCRASÉ PAR UNE VOITURE A CALAIS. Un accident qui a causé la mort d'un enfant vient de se produire au hameau des Baraques.

UN VELO DISPARAIT. Le jeune Salvador Albert, 13 ans 1/2, coursier, demeurant boulevard Industriel, école de plein air, a déposé une plainte pour vol de bicyclette, valeur 350 fr.

FRAPPÉ DE CONGESTION. L'hiver est cruel aux vieilles gens. La mortalité dépasse en ce moment la moyenne; les personnes d'un âge avancé sont surtout atteintes.

M.M. les Officiers ministériels! Vos clients vous remercieront si vous faites passer une annonce ici, parce que le Réveil du Nord vend le plus.

ROUBAIX

Comment on y forme des élèves-courtières. Beaucoup de personnes habitant Roubaix ou les environs ignorent encore la diversité de l'Enseignement qui est donné dans l'établissement modèle de la place Notre-Dame, à Roubaix.

LES DERNIÈRES TENTATIVES DE CONCILIATION DE CE JOUR. Les assemblées générales se succèdent; l'Administration municipale s'est préoccupée hier de la question; l'Administration des Ponts-et-Chaussées, des travaux en cours, a 15 heures, employeurs et employés; le Conseil syndical, élargi, se réunira à son tour et à une heure, samedi matin, l'assemblée générale extraordinaire, décidera de son côté.

LA SITUATION EST DONC, à nouveau, extrêmement tendue et la journée de vendredi précéder peut-être la grève des tramways de Lille du 1er janvier. La population ouvrière lilloise met néanmoins tous ses espoirs en M. Grimprel qui saura, nous l'espérons, de tout cœur, intervenir efficacement dans cette affaire et éviter les ennuis qu'on a trop connus il y a quelques mois à peine par suite de l'absence de tramways à Lille.

LE FERMIER ALLAIT UN PEU FORT. Cultivateur à Hautmont, René Desuelle écrit son lait dans le journal agricole, ce qui, cela lui vaut d'être condamné à un mois de prison avec sursis et 2.500 fr. d'amende par le tribunal d'Avènes.

UN POCHARD PEU COMMODE. Etant tiré le polonais Kusowski, chercha querelle au garde d'une usine à la Croix d'Anzin et le frappa si brutalement que la victime s'en trouva assez mal point.

UNE AFFAIRE DE DOMMAGES DE GUERRE A CAMBRAI. M. Léon Deligne, fleuriste à Arras, a hérité de M. Cyrille Basselet, receveur du bureau de bienfaisance de Cambrai, décédé après avoir établi et déposé un dossier de dommages de guerre comportant certaines exagérations.

ACCIDENT D'AUTO A ETRICUNST. Un conducteur d'auto, M. Robert Guislain, a blessé M. Pilette, marchand de porcs à Etricunst, qui fut projeté sur la route de Paris à Maubeuge.

CHAPEAUX ABBAYE 2, rue Esquermoise. UN ENFANT ÉCRASÉ PAR UNE VOITURE A CALAIS. Un accident qui a causé la mort d'un enfant vient de se produire au hameau des Baraques.

UN VELO DISPARAIT. Le jeune Salvador Albert, 13 ans 1/2, coursier, demeurant boulevard Industriel, école de plein air, a déposé une plainte pour vol de bicyclette, valeur 350 fr.

FRAPPÉ DE CONGESTION. L'hiver est cruel aux vieilles gens. La mortalité dépasse en ce moment la moyenne; les personnes d'un âge avancé sont surtout atteintes.

M.M. les Officiers ministériels! Vos clients vous remercieront si vous faites passer une annonce ici, parce que le Réveil du Nord vend le plus.

LES TROTTIERS AUX PIETONS. Quelque excuse qu'il y ait pour ne pas emprunter la chaussée, quand on est à bicyclette cette manière d'agir est reprochable. C'est la raison pour laquelle M. R. Jean-Baptiste, qui circule à vélo, sur l'un des trottoirs de la rue de Leers, a été gratifié d'une contravention.

BOCK MEYERBEER TRIPLE BLONDE. DANS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS. Comme l'année dernière, le Cercle Symphonique Delezanne a pour programme de donner des auditions musicales dans les établissements hospitaliers de notre ville.

CASINO-THÉÂTRE. C'est demain, en matinée, à 3 heures, et en soirée à 8 h. 30, qu'auront lieu les deux premières représentations de La Cigale Suzanna, données à l'occasion des fêtes du Nouvel An.

VISITES A L'HÔPITAL DE LA FRATERNITÉ. A l'occasion du jour de l'an, les visites des parents aux malades en traitement à l'hôpital de la Fraternité auront lieu samedi et dimanche 2 janvier de 11 heures à midi.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES EAUX. La pression d'eau potable sera faible sur tout le réseau d'eau potable, dans toutes les rues, pour mise en service des comptarmètres infectés et du réseau des pompes M. le Maire, à partir du dimanche 2 janvier, à 6 heures du matin, pendant 24 heures.

AVIS ET CONVOCATIONS. LES JOYEUX BIGOPHONES DU JEAN GUILAIN. Répétition générale mardi 3 janvier, à 7 h. 30 précises.

ANTIENNES ÉLÈVES DE L'INSTITUT SEVIGNE. La distribution des livres de bibliothèque est remise au deuxième dimanche de janvier, à 11 heures et la réunion générale mensuelle n'aura pas lieu en janvier.

MUTUELLE DES ANCIENS ORPÈVRES DES HOSPIES. Dimanche 2 janvier 1927, de 10 heures à midi, rue Saint-André, 6 bis, réception des cotisations mensuelles. M. service Jules Lejeune et asgard Breyne.

LES JOYEUX BIGOPHONES DU JEAN GUILAIN. Répétition générale mardi 3 janvier, à 7 h. 30 précises.

ANTIENNES ÉLÈVES DE L'INSTITUT SEVIGNE. La distribution des livres de bibliothèque est remise au deuxième dimanche de janvier, à 11 heures et la réunion générale mensuelle n'aura pas lieu en janvier.

MUTUELLE DES ANCIENS ORPÈVRES DES HOSPIES. Dimanche 2 janvier 1927, de 10 heures à midi, rue Saint-André, 6 bis, réception des cotisations mensuelles. M. service Jules Lejeune et asgard Breyne.